



10 rue de la gare
18570 LA CHAPELLE SAINT URSIN

INVITATION à la 23^{ème}
ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
qui aura lieu le vendredi 25 juin 2021 à 18 heures 30
au centre socioculturel rue de la gare.

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral
- Rapport financier
- Investissements
- Projets et dates à retenir pour l'année 2021/2022
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Tarifs pour l'année scolaire 2021/2022
- Questions diverses
- Élection du Bureau par le Conseil d'Administration
- Remise de médaille du travail
- Clôture et pot de l'amitié à l'extérieur

**Port du masque
obligatoire.**



Si vous désirez : - nous aider en entrant au conseil d'administration
 - poser des questions

veuillez nous faire parvenir ce coupon avant le 21/06/2021

En cas d'absence, pouvoir est donné par :

M. Mme NOM : _____ prénom : _____ donne pouvoir

à M. Mme NOM : _____ prénom : _____

pour participer en mon nom à tous les votes qui auront lieu lors de l'assemblée générale de
l'ANACROUSE du 25 06 2021

DATE _____

Signature

Rappel Article 15 des statuts

- Chaque membre de plus de 16 ans a une voix.
- Les membres mineurs d'une même famille donnent droit à une voix à leurs représentants légaux.
- Le nombre de voix par famille est de 2 maximum (enfants + 1 ou 2 parents)
- Une voix par famille monoparentale (enfants + parent)
- En cas d'absence, un pouvoir peut être émis pour un autre membre de l'association. Un membre ne peut obtenir que 2 pouvoirs maximum. Lorsque le pouvoir émane d'une famille justifiant de 2 voix, les 2 voix seront comptabilisées.